

Offre de soins pour la maladie et le handicap

Un état des lieux critique

La maison médicale de Chabeuil est totalement saturée.

Avec 6 médecins et 9 internes, elle ne peut faire face à la demande de la patientèle et le délai de rendez-vous peut atteindre 15 jours. Les secrétaires vivent aussi très mal l'agressivité croissante des patients.

Les médecins, propriétaires du bâtiment, réfléchissent à un agrandissement et très probablement à un changement de lieu.

Le risque d'un départ du cœur de ville inquiète de nombreuses personnes, notamment âgées, qui ne peuvent pas se déplacer en voiture, mais aussi les pharmaciens.

La prochaine maison médicale devra intégrer la médecine du futur (deux bureaux de consultation par médecin pour pouvoir continuer à former des étudiants et gérer les tâches déléguées) et sera un atout pour attirer de nouveaux médecins dans un contexte global d'effectifs insuffisants jusqu'en 2040.

Bien que très nombreuses sur Chabeuil, les infirmières sont également proches de la saturation.

La coordination des soins est un autre enjeu.

Alors que les différents cabinets sont très dispersés, l'Agence Régionale de Santé (ARS) incite les diverses professions de santé à échanger des informations sur leurs patients au travers d'outils digitaux, aujourd'hui à travers une SISA¹. Se pose la question de lieux d'échange physiques.

La prise en charge des malades hors hôpital

La situation est très délicate pour de nombreuses personnes qui ont été hospitalisées ou qui connaissent un handicap.

Un énorme poids repose sur les aidants familiaux qui ressentent un sentiment d'abandon, notamment à cause de l'absence de structure de type accueil de jour et d'accompagnement pour les dossiers administratifs.

Dans certains cas, la charge de travail se reporte sur les infirmiers et sur les Assistants Médicaux Psychologiques (AMP), notamment si les familles peuvent payer cette prestation. Pour d'autres, l'absence de soins adaptés conduit à une entrée précipitée en EPHAD².

L'enjeu social conduit les communes à s'impliquer dans l'accompagnement de toute la chaîne des professionnels qui interviennent auprès des malades et des personnes qui connaissent un handicap.

Une nécessaire implication de la commune

La commune, directement ou par le biais de son CCAS³, est en mesure de s'engager dans une politique publique en faveur de l'offre de soins pour la maladie et le handicap.

Les niveaux d'implication sont présentés dans l'échelle suivante :

- Coordination et fédération des divers acteurs,
- Facilitation des projets (maison de santé par exemple),
- Portage des projets (financement et location aux professionnels),
- Organisation du service (accueil de jour par exemple),
- Mise en place d'un service à la population (Centre Médical avec médecins salariés).

Le groupe de travail n'a pas pris position sur l'ambition que pourraient viser les futurs élus de la commune de Chabeuil.

Néanmoins, il fait le constat que l'inaction actuelle est très dommageable, et, qu'à minima, la commune devrait faciliter les projets portés par des professionnels engagés, par exemple en mettant à disposition du foncier pour un agrandissement de la Maison actuelle..

¹ SISA : Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires

2

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

³ CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

La situation actuelle



